



Peste porcine africaine – PPA

Notice aux randonneurs et ramasseurs de champignons

ATTENTION – on a démontré des cas de fièvre porcine africaine sur des sangliers en Belgique, à quelque 60 km de la frontière allemande. La PPA est une maladie virale grave le plus souvent mortelle présente sur les sangliers et cochons domestiques.

Les êtres humains et autres animaux ne peuvent pas être contaminés !

Les cochons peuvent être contaminés par contact direct ou par des fluides corporels, des objets ou aliments infectés à partir de porcs infectés. L'inattention de l'homme est considérée comme la source principale de transmission de la PPA. L'agent pathogène peut être par exemple transmis par le biais d'un sandwich mal jeté.

- **Merci de ne jeter aucun reste alimentaire dans la nature ou dans des poubelles ouvertes et facilement accessibles !**

Que faire si on découvre un sanglier mort ?

Une détection précoce est l'une des mesures les plus importantes de protection contre la propagation de l'épidémie. C'est pourquoi il est nécessaire d'examiner le plus rapidement possible les sangliers à la recherche de la PPA.

Si en randonnée ou pendant le ramassage de champignons, vous découvrez un sanglier mort :

- **Ne touchez à rien !** Si vous avez eu un contact avec le cadavre, nettoyez tout aussi soigneusement que possible afin d'éviter une propagation !
- **Signalez cette découverte immédiatement auprès de l'Office fédéral pour la nature, l'environnement et la protection des consommateurs (Landesamt für Natur, Umwelt und Verbraucherschutz, LANUV) au numéro de téléphone +49 (0)201/714488.** Le service d'astreinte de LANUV s'occupera en concertation avec les communes de la sécurisation et de l'analyse du sanglier

Non seulement nos sangliers sont menacés, mais également nos cochons domestiques par l'apparition de la maladie dans la Belgique voisine ! Aidez-nous à empêcher une introduction et une propagation de la maladie !

Landesamt für Natur, Umwelt und Verbraucherschutz Nordrhein-Westfalen (LANUV)
Leibnizstraße 10 • 45659 Recklinghausen • Téléphone +49 (0)2361 305-0 • poststelle@lanuv.nrw.de • www.lanuv.nrw.de